COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE

Chers amis sportifs,

Les personnes suivantes sont conviées à la réunion :
- ***Tous les correspondants/responsables de clubs et licenciés le souhaitant.***
- ***Les membres du CD67***
- ***Les membres de la CDTT67***

Jeudi 05 Mars 2026 à 19h30

M.J.C. de Kirrwiller

15 rue de Modern

67330 KIRRWILLER

Procès-verbal de la réunion *:*

Ouverture de la séance : 19h40

La CDTT67 remercie le MJC Kirrwiller pour son accueil lors de cette réunion élargie.

1. **Appel des présents et validation du PV de la dernière réunion**

Présents :

- Thibaut GING – HANAU TT
- Carolin MERZ – US EGALITAIRE
- Catherine WEBER – UT AURORA
- Alfred ROTH – MJC KIRRWILLER
- Nicolas KREMER - CLTT MENCHHOFFEN
- Stéphane REINHART – CP ZUTZENDORF
- Jonathan BURGY– CP ZUTZENDORF
- Kelly DERSE – CP ZUTZENDORF
- Jessie BOESINGER – CP ZUTZENDORF
- Romain LANGOWSKI – AS ELECTRICTE STRASBOURG
- Christian BAUTZ – US EGALITAIRE - CDTT67

- Nicolae FANATAN – CS TRICOLORE SAVERNE – CDTT67
- Jérémy WALTER - MJC KIRRWILLER – CDTT67
- Robert GSTALTER – CLTT MENCHHOFFEN – CDTT67 – CD67
- Alain OSTER – CLTT MENCHHOFFEN – CDTT67 - CFA
- Marc KLOPFENSTEIN – HANAU TT – CDTT67

Excusés

- Olivier ROESS – CTT Val de Moder
- Jean-Luc SIMON – ASP GOTTENHOUSE
- Martine RAMBAUT – AMITIE LINGOLSHEIM
- Thierry – AMITIE LINGOLSHEIM
- Daniel JACKY – CLTT MENCHHOFFEN
- Marie Agèle SCHOTT- UT AURORA

Absents non - excusés :

- LIBERTE DETTWILLER
- TT DOSSENHEIM s/ZINSEL

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

2. Point sur les licences

- 345 licenciés lors de l'extraction du 2 janvier. La prochaine extraction est prévue début mars.

- 350 licenciés dans la base licence au 04 mars 2026. Une nouvelle extraction sera faite une fois les nouvelles demandes de licences de Val de Moder validé.

3. Situation financière / Trésorerie

- La trésorerie présente environ 3 600 € de disponibilités.

- La facturation est globalement à jour. Il reste encore quelques factures ouvertes auprès de certains clubs. Le trésorier souligne néanmoins la réactivité des clubs dans la régularisation des comptes.

- La facturation des engagements pour le Championnat d'Alsace Jeunes par équipes sera effectuée prochainement.

4. Championnats par équipes

- Le responsable du championnat présente un bilan des équipes engagées : le déroulement de la saison se passe globalement bien.

- Concernant le championnat jeunes, le responsable invite les clubs de l'AMITIE LINGOLSHEIM et de l'US EGALITAIRE à réfléchir à la possibilité d'engager gratuitement une équipe jeune par catégorie.

- L'organisation proposée serait la suivante :

    - Organiser une finale du secteur nord entre les deux clubs.

    - Le vainqueur disputerait ensuite une finale départementale contre le vainqueur du secteur sud.

5. Règlements et sanctions disciplinaires

Sanctions :

- Un point explicatif est fait sur les sanctions répertoriées lors des précédentes réunions.

- Le CP ZUTZENDORF a été informé très tardivement, le jour même à 16h, que sa salle n'était pas disponible. Les deux équipes adverses ont demandé le forfait, sachant que l'une d'elles s'était tout de même déplacée. Le forfait a été accepté et compte comme un avertissement pour le CP ZUTZENDORF.

- Le match d'Excellence CP ZUTZENDORF contre HANAU TT a été reporté au-delà du délai autorisé de 30 jours (période de janvier à avril). Les deux équipes étant d'accord, le match sera joué. Cependant, une amende sera adressée au CP ZUTZENDORF pour dépassement du délai réglementaire.

- Un joueur non vétéran a participé à la rencontre vétérans Val de Moder 1 contre Val de Moder 2. Les matchs disputés par ce joueur ne seront pas comptabilisés et un avertissement est adressé au club de Val de Moder.

- Le responsable du championnat signale plusieurs erreurs dans les feuilles de match informatisées reçues récemment. Trois cas ont été évoqués. Les corrections demandent du temps. La CDTT67 demande donc une vigilance particulière afin de faciliter le travail administratif et de gagner du temps.

Règlements :

- Les points suivants seront précisés ou améliorés dans le règlement pour la saison prochaine :

    - À l'unanimité, la division Excellence restera composée de 3 joueurs pour la saison prochaine.

    - Un match à 3 joueurs pourra être disputé avec un joueur absent sans amende. Cette pratique existait déjà mais n'était pas clairement mentionnée dans le règlement.

    - Un match pourra être reporté dans un délai maximum de 30 jours sans amende. Au-delà de ce délai, une amende sera appliquée, mais la rencontre pourra encore être disputée dans un délai maximum de deux mois à compter de la date initiale. Passé ce délai, le match sera déclaré forfait et les amendes correspondantes seront appliquées.

6. Épreuves individuelles (niveau local et fédéral)

Fédéraux Adultes Toutes Séries à Bouxwiller – organisation CP ZUTZENDORF :

- La CDTT67 remercie le CP ZUTZENDORF pour l'organisation de l'événement. Aucun retour négatif n'a été signalé ; les retours des clubs et des joueurs sont très positifs.

- Les membres et clubs présents lors de la réunion partagent le même constat.

- La CFA a également fait remonter des retours très positifs concernant cette compétition.

Championnats d'Alsace Jeunes par équipes et Hardbat :

- La compétition s'est bien déroulée et a même permis de terminer en avance sur le planning.

- La participation en Hardbat a toutefois été faible. Il est espéré une plus grande participation la saison prochaine.

Le calendrier des épreuves pour la fin de saison est à jour. Les clubs peuvent consulter les dates et lieux des différentes compétitions, notamment celles des épreuves fédérales.

À noter que les Championnats de France Vétérans 2026 se dérouleront les 25 et 26 octobre 2026 à Longlaville.

Par ailleurs, la CFA indique qu'aucune autre épreuve n'est pour le moment attribuée pour la saison 2026-2027. Toute candidature d'un club du Bas-Rhin serait la bienvenue.

7. Point sur le CFA et l'Assemblée Nationale d'Activité (ANA)

- Voir le point 6 « Épreuves individuelles (niveau local et fédéral) » pour les informations de la CFA concernant les épreuves fédérales.
- La CFA organise l'Assemblée Nationale d'Activité (ANA) les 27 et 28 juin 2026 à Paris afin de discuter de l'avenir du tennis de table à la FSGT. Toute personne souhaitant y participer est la bienvenue. Merci de contacter Alain OSTER pour toute question.

8. Tour de table des clubs

Chaque club fait un point rapide sur ses licenciés et ses entraînements. Voici les éléments notables :

- US EGALITAIRE
  - Le club fêtera ses 120 ans le 21 novembre 2026 au Centre Culturel Marcel Marceau. Les clubs sont cordialement invités.
  - Malgré 40 licenciés, très peu participent aux entraînements structurés.
- CS TRICOLORE SAVERNE
  - Le club enregistre une baisse d'environ 30 % de licenciés cette saison, avec peu de licenciés réguliers.
  - Le COSEC des Dragons a été démoli et un nouveau gymnase est en reconstruction. Cependant, il n'est pas certain que le tennis de table puisse être accueilli dans la nouvelle salle, la municipalité semblant prioriser les sports de combat.

- Le club dispose de très peu de bénévoles (4 au maximum) pour l'organisation des épreuves. Il n'est donc pas certain qu'il puisse maintenir ses compétitions à l'avenir.

- CP ZUTZENDORF

  - Le club compte 17 jeunes licenciés, mais seulement 4 compétiteurs. Point positif : les parents des compétiteurs sont très investis, notamment avec leur participation en tant que bénévoles pendant les deux jours des fédéraux.
  -

9. <u>Questions diverses</u>

- La prochaine réunion de bureau aura lieu le 21 mai 2026. Elle sera accueillie par l'AS Électricité Strasbourg, que nous remercions pour son accueil.

- Lors de la dernière réunion, il avait été évoqué la possibilité d'appliquer une amende aux clubs non présents à l'Assemblée Générale. Cette mesure ne sera finalement pas mise en place. Toutefois, les clubs sont invités à faire des propositions afin d'encourager une plus forte participation, comme cela pouvait être le cas il y a une quinzaine d'années.

- La CDTT67 informe que le poste de secrétaire est toujours vacant. Les candidatures sont les bienvenues.

Clôture de séance : 21h40

À l'issue de la réunion, les personnes présentes ont poursuivi les échanges autour d'un verre et des bretzels.

La CDTT67 remercie la MJC de Kirrwiller pour le pot offert.

Marc Klopfenstein